Service d'Entraide Passerelle – SEP

Rapport annuel d'activités

2018-2019 26 juin 2019

Mieux vivre ma rupture : le SEP sert à ça
Pour, par et avec les femmes et les mères

Mieux vivre ma rupture

Cette année a été l'occasion de vraiment bonifier notre activité collective phare qu'est le groupe d'entraide et de soutien « Mieux vivre ma rupture » avec l'embauche de 2 contractuelles qui ont travaillé à formaliser le contenu et la présentation de ce programme de 10 rencontres, en plus d'agrandir le centre de documentation du SEP.

Les services individuels ont aussi pu bénéficier de cet apport : de plus en plus axés sur le mieux-être et la gestion des émotions que vivent les femmes au moment de leur séparation, les rencontres deviennent des lieux de réflexion et de reprise de pouvoir sur leur vie.

La valorisation du rôle de mère et l'enrichissement de l'expérience parentale en sont d'autant plus évidents.

Le SEP sert à ça, pour, par et avec ... vous !

Le SEP a célébré son premier anniversaire à la Maison Parent-Roback et les nouvelles collaborations que ce lieu nous offre facilite grandement la concertation et la mobilisation pour de meilleures conditions de vie pour toutes.

Les réseaux sociaux et le tout nouveau site web du SEP sont autant de forum pour que les préoccupations des femmes et des mères vivant une séparation se fassent entendre. C'est avec vous toutes que nous luttons pour que les femmes vivent mieux leur rupture.

Ainsi, 2019-2020 s'annonce encore comme une année de changements !

Bonne lecture !

Table des matières

Mot de la présidente	2
Mot et activités du Conseil d'administration	4
Le SEP sert à ça : ♥ Notre mission ♥ Notre approche ♥ Rappel des priorités 2018-2019	6
Les services individuels	9
La valorisation du rôle des mères	14
Les activités collectives au SEP ♥ Le SEP informe ♥ *Mieux vivre ma rupture*	16
Un soutien additionnel apprécié : *Une passerelle de plus pour les mères*	20
L'enrichissement de l'expérience parentale	21
La concertation, la mobilisation et la promotion	22
Les services externes	24
Priorités 2019-2020 Mot de la DG	25

Mot de la Présidente

Chères membres, partenaires et bailleurs de fonds,

C'est un honneur de vous présenter avec fierté le travail accompli par le SEP – Service d'Entraide Passerelle pour les femmes et les mères vivant une rupture.

Je vous fais part de ce que fut ma première année comme présidente. Une année d'apprentissage, à me familiariser avec tous les tenants et les aboutissants qui font du SEP un organisme qui me tient à cœur. La collaboration remplie d'échanges dynamiques avec les femmes engagées qui constituent le Conseil d'administration me nourrissent à chaque rencontre.

Au fil des pages du rapport annuel d'activités, vous pourrez constater comment le SEP travaille chaque jour à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des mères qui vivent douloureusement la fin de leur relation amoureuse et qui ont des difficultés à faire valoir leurs droits encore aujourd'hui. Bref, le SEP sert à « mieux vivre ma rupture » !

En effet, en plus des traditionnelles activités que sont l'accueil téléphonique, les interventions individuelles et les cliniques d'information juridique, cette année a vu un saut qualitatif et quantitatif en ce qui concerne le centre de documentation du SEP et le programme du groupe d'entraide et de soutien « Mieux vivre ma rupture » avec le projet *Une passerelle de plus pour les mères*, grâce au soutien additionnel du Ministère de la Famille reçu en 2017. Je remercie nos contractuelles Lise Otis, chargée de design éducatif, et Sara-Maude Leduc, technicienne en documentation pour le travail effectué de juin 2018 à mars 2019.

Quand je pense au SEP, je pense à Marie Josèphe Pigeon, notre « directrice générale + » qui est notre premier lien, celle avec qui on est soulagée de décrocher notre premier rendez-vous téléphonique et tous les autres si indispensables à la reconstruction de soi. En plus de coordonner les activités, faire le suivi des finances, alimenter les réseaux sociaux … et bien plus encore !

Bien que la planification stratégique ait été reportée, un travail imposant de refonte du site web du SEP a été réalisé en 2018-2019 avec la coopérative de travail Molotov. Cette plateforme wordpress nous permettra plus d'autonomie et de réactivité, en plus de favoriser la participation des membres au rayonnement du Service d'Entraide Passerelle.

Cette année fut l'objet de nombreuses campagnes pour lutter contre la pauvreté, en particulier pour un meilleur soutien des organismes communautaires (*Engagez-vous pour le communautaire*) ainsi que la fin du détournement des pensions alimentaires des enfants pour les mères « bénéficiaires » des mesures gouvernementales (aide sociale, aide financière aux études, aide juridique et allocation logement). Le SEP a participé activement à ces campagnes et partage avec fierté des victoires tout de même partielles. Une augmentation du soutien à la mission du Ministère de la Famille, annoncée en mars, a été confirmée en début juin, nous permettant d'embaucher de façon permanente une intervenante communautaire – à temps partiel. La fin du détournement des pensions alimentaires, elle aussi annoncée en mars, connaît des confirmations différenciées : les dates pour 2 des 4 mesures vont d'août à octobre.

Avec la collaboration des partenaires, plus particulièrement les groupes de la Maison Parent-Roback, nous pourrons poursuivre le travail de concertation qui s'avère essentiel pour la réforme du droit familial qui s'élabore en 2019-2020 ainsi que pour lutter contre de « nouvelles » formes de violences envers les femmes et les mères. Nous remercions sincèrement tous ces partenaires de leur précieux apport à nos réflexions.

Enfin, je dois rappeler qu'en tant qu'organisme d'action communautaire autonome, le SEP ne pourrait continuer sans le soutien à la mission du Ministère de la Famille.

Sur ce, je cède la parole à notre vice-présidente, Terry Rutherford, qui vous parlera plus amplement de notre dynamique conseil d'administration.

Marie-Louise Laurier
Présidente

Mot du Conseil d'administration

En tant que membre du Conseil d'administration, je me suis impliquée il y a 18 mois pour appuyer le SEP qui offre un soutien unique pour les femmes en rupture au Québec. Vu de l'intérieur, le travail de notre « directrice générale + » est encore plus impressionnant et je prends l'opportunité de le souligner.

Puis, pour aller plus loin, je suis devenue vice-présidente il y a un an. J'aimerais remercier les autres membres du CA, sortantes et nouvelles, pour leur patience quant à mon horaire de travail difficile: ça n'a pas toujours été facile de se réunir !

Au cours de l'année, nous avons dit « au revoir » à 3 membres du CA, soit Ingrid Murango, Jennifer Hazel et Manon St-Pierre. Leur apport nous a été précieux et nous espérons qu'elles restent proches du SEP. Heureusement, grâce au recrutement par le biais du site www.arrondissement.com et Bénévoles d'affaires, de nouvelles membres ont su dire « oui » à la mission du SEP : Prisca N'Kolo, Alizée Remy et Lise Otis (début avril 2019) ont été cooptées pour poursuivre les actions du SEP en soutien aux femmes qui vivent une rupture de couple. Bienvenue dans le groupe !

Terry Rutherford

Vice-pésidente

Activités du Conseil d'administration

En plus de leur participation à l'Assemblée générale annuelle le 27 juin 2018 (incluant préparation logistique, rédaction de parties du rapport annuel, examen et adoption des États financiers), les membres du Conseil d'administration ont collaboré au quotidien du SEP (100 heures): de la signatures des chèques, à la représentation à l'extérieur, la présence de ces femmes engagées est inestimable !

Cette année, le Conseil d'administration a suivi avec intérêt les développements du projet « Une passerelle de plus pour les mères », porté par les 2 contractuelles embauchées grâce au soutien supplémentaire du Ministère de la Famille. Aussi, il a commenté chaque étape de la refonte du site internet du SEP.

Du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 inclusivement, le Conseil d'administration a tenu 6 réunions et a adopté 32 résolutions dont :

- ♀ 6 concernaient la gestion budgétaire du SEP : en particulier,
  - ♥ L'augmentation de la petite caisse pour le fonds d'accessibilité et la demande d'une carte de crédit auprès de RBC
  - ♥ Le changement de signataire d'effets bancaires avec la cooptation de la présidente actuelle
  - ♥ Les démarches pour changer d'institution financière
  - ♥ L'octroi du contrat de refonte du site web à Molotov
  - ♥ Le soutien financier du projet « On se sépare mais pas de nos enfants » de la FAFMRQ

- ♀ 6 concernaient la vie associative du SEP :
  - ♥ L'accueil de 7 nouvelles membres individuelles
  - ♥ La réception de 3 démissions de membres du CA
  - ♥ La cooptation de 3 nouvelles membres au CA
  - ♥ L'ouverture de poste et entérinement de l'embauche des 2 contractuelles du projet « Une passerelle de plus pour les mères »
  - ♥ L'octroi de la demande de la directrice générale pour ses vacances militantes.

- ♀ 8 concernaient le rayonnement du SEP :
  - ♥ Le renouvellement d'adhésion aux regroupements nationaux (CDÉACF, Conseil québécois LGBT, FAFMRQ, FFQ, Relais-femmes), régionaux (TGFM) et locaux (MPR)
  - ♥ La présence du SEP au « Forum : l'aliénation parentale une menace pour les femmes et les féministes » à l'UQÀM et l'accord du CA pour la participation d'une survivante et de la directrice au colloque de FemAnVi (Ottawa 17-18 avril 2019); sans oublier la présence aux traditionnelles 12 jours d'action pour éliminer les violences faites aux femmes, dont la commémoration du 6 décembre, et la journée internationale des droits des femmes.

LE SEP SERT À ÇA :

Mission

Le SEP est un organisme sans but lucratif (fondé en 1971) qui offre support et entraide à toutes les femmes (cisgenres, trans, transgenres ou transexuelles), ainsi qu'à toutes les mères de la grande région montréalaise, vivant des difficultés en lien avec leur rupture amoureuse, la séparation ou le divorce quelle que soit leur origine, orientation, condition ou statut.

L'approche sans jugement et non-culpabilisante du SEP repose sur la conviction ferme en l'autodétermination. Votre décision est la meilleure dans les circonstances que vous vivez, avec les moyens dont vous disposez, au moment où vous la prenez. Cela comporte que vous avez aussi droit à l'erreur et la possibilité de changer d'idée. Nous sommes là pour vous accueillir chaleureusement, vous accompagner dans vos démarches, mettre un baume sur vos blessures et célébrer vos victoires, offrir un espace sécuritaire d'entraide et de soutien, faciliter la défense de vos droits.

Pour les mères, le SEP offre la possibilité de se retrouver et de se valoriser en tant que responsable de leur(s) enfant(s) et contribue à l'enrichissement de l'expérience parentale dans un nouveau contexte.

Objectifs généraux (selon la Charte de 1971, actualisée en 2005)

- Informer et soutenir les femmes et les mères vivant une rupture de couple ou un divorce
- Réduire l'isolement des femmes et des mères vivant ou ayant vécu une rupture de couple ou un divorce
- Regrouper les membres et créer un lieu d'échange et de partage
- Outiller les femmes et les mères afin qu'elles puissent développer les attitudes et les comportements nécessaires à la réorganisation de leur vie et de celle de leurs enfants
- Travailler en partenariat avec d'autres organismes sur des dossiers concernant l'avancement des droits des femmes et des mères séparées ou divorcées et l'amélioration de leur qualité de vie.

Le SEP comme Organisme Communautaire Famille reconnu

Le SEP est reconnu en tant qu'organisme communautaire Famille et soutenu dans son action communautaire autonome par le Ministère de la Famille.

En ce sens, le SEP :

- Constitue un moyen privilégié que se sont donné des mères pour répondre à leur besoins en favorisant l'émergence de solutions collectives et novatrices qu'elles soutiennent
- Par son approche, le SEP favorise la prise en charge des mères elles-mêmes, le développement de leur autonomie et d'initiatives dans lesquelles elles peuvent s'impliquer; ici les mères sont les premières responsables de leur(s) enfant(s) : elles sont directement associées aux activités qui visent le développement et l'amélioration des conditions de vie de leur famille
- Se préoccupe de la qualité des relations entre les enfants et leurs mères; dans une orientation qui valorise le rôle de la mère et réalise des activités où la reconnaissance, le partage et l'enrichissement de l'expérience parentale sont présentes; l'échange, le partage, le ressourcement, l'aide et l'entraide font partie intégrante de ses actions
- Sensibilise la population et les diverses instances aux réalités et difficultés que les mères en situation de rupture vivent, ainsi qu'aux conditions nécessaires au développement, épanouissement et mieux-être de ces familles, par des formations et des activités d'éducation populaire
- Grâce au soutien et à l'entraide qu'on retrouve au SEP, les mères développent de nouveaux réseaux et de nouvelles solidarités entre elles. En quelque sorte la vie associative devient complémentaire à la famille élargie. Par son ouverture à la communauté, le SEP permet le développement d'une synergie essentielle entre la société et les familles.

Rappel des priorités 2018-2019

Pour une vision claire qui peut amener le SEP au-delà de 2020:

- ♀ Finaliser la planification stratégique en vue d'un leg pérennisé
  - ♥ Élaborer son plan d'action
  - ♥ Stabiliser son rayonnement montréalais
- ♀ Procéder à la refonte de son site internet
- ♀ Rejoindre plus de familles vulnérables
  - ♥ Embaucher deux contractuelles pour
  - ♥ Développer des outils pour mieux répondre aux besoins des femmes et des mères
  - ♥ Développer des formats d'ateliers transférables aux groupes
- ♀ Explorer des sources de financement pour des projets spécifiques en appui aux groupes marginalisés (femmes racisées, LGBTQIA+, femmes autochtones, en situation de handicap).

En avril, un téléphone reçu au SEP :
Une dame de 75 ans en situation de handicap qui vit chez sa mère parce que son mari alcoolique en thérapie l'a mise dehors sous prétexte qu'elle n'est pas assez positive.

La « thérapie » de monsieur durera 6 mois; il verra ensuite si il va la divorcer.

Les services individuels au SEP

On compte dans ces services : l'accueil téléphonique, les rencontres individuelles et la clinique d'information juridique.

- **Accueil téléphonique (et courriel) :**
  514-878-3456 ou entraidepasserelle@gmail.com

  Description et objectifs:
  C'est la porte d'entrée du SEP, le premier contact des femmes et des mères qui vivent une rupture—et les intervenant'es qui les aident—avec le SEP. L'accueil sert à s'informer sur nos services, prendre rendez-vous pour une rencontre individuelle, une consultation juridique, s'inscrire à une activité ou s'orienter dans ses démarches. Ce n'est pas une ligne d'écoute ou de crise.

  Afin de bien cerner les difficultés que vivent les appelantes, l'écoute active et rassurante de la permanente permet de valider des sentiments, de cibler et de nommer les besoins propres à chacune.

Difficultés rencontrées :

Il est certain qu'avec une seule répondante, plusieurs appelantes tombent sur la boîte vocale et les retours sont quelques fois compliqués car le SEP ne laisse pas de message par mesure de sécurité.

De juin 2018 à mars 2019, la présence d'une contractuelle au local du SEP a restreint les heures de l'accueil en matinée seulement. De plus, la permanente était en vacances de la mi-août au 1er octobre inclusivement.

Solutions :

L'adresse courriel ainsi que la page Facebook étant constamment à la main de la permanente, elle a pu répondre à plusieurs demandes par ces moyens.

Perspectives 2019-2020:

Prévue en juillet, l'embauche d'une intervenante communautaire à temps partiel devrait lever un de ces obstacles !

Appels : Résultats 2018-2019 :

578	Femmes et mères et **54** organismes	
	264 suivis	
	79 femmes et mères voulaient s'inscrire à une activité ou service du SEP	
	155 appels pour des informations sur le SEP et des informations légales générales	
	54	Première préoccupation : enfants (garde et pension)
	33	Deuxième préoccupation : violence (incluant aliénation parentale)
	18	Troisième préoccupation : Logement (incluant le patrimoine familial) et Revenus
	11 femmes et mères habitent à l'extérieur de Montréal (dont l'Alberta et le 819)*	
819	Appels au total pour **443**heures de travail	

* Le lieu de résidence est une information rarement donnée : la plupart du temps c'est qu'il est soit difficile de se rendre au SEP (extérieur de Montréal), soit qu'au contraire, les appelantes habitent dans un quartier limitrophe.

- **Rencontres individuelles :**
  #303, 469 Jean-Talon Ouest (métro Parc)

  Description et objectifs:
  La rencontre individuelle offre un espace convivial et confidentiel aux femmes et aux mères qui désirent mieux cerner certains aspects de leur séparation. C'est gratuit et ça prend le temps qu'on a besoin de prendre (ou qu'on a !). Il arrive qu'on ait besoin de voir le SEP plus d'une fois : des suivis sont possibles, en personne ou au téléphone.

  La rencontre a pour objectifs de permettre un survol des différentes sphères de la vie de la femme et de la mère, de prendre conscience des enjeux auxquels elle fait face et d'envisager un plan d'action pour elle-même et ses enfants (le cas échéant). Ce n'est pas une clinique sans rendez-vous, ni une thérapie ou une consultation juridique : des références externes à des professionnelles sont alors offertes.

Un constat :
Si la première rencontre est souvent le lieu d'aborder les bases légales de la séparation, pour mieux préparer la rencontre avec l'avocate bénévole (car 30 minutes ça passe vite!), la permanente s'est rendue compte du grand besoin des femmes et des mères d'exprimer leurs émotions, de ne pas se sentir folle, etc.

Solution:
Le matériel élaboré pour le groupe d'entraide et de soutien *Mieux vivre ma rupture,* peut être transmis en individuel si il est impossible pour la participante de suivre le programme en groupe. Aussi, des lectures sont suggérées, qui soutiennent les femmes, les mères et souvent leur enfant entre les visites au SEP.

Perspectives 2019-2020 :
Avec l'intervenante communautaire, il y aura lieu de revoir les statistiques pour mieux refléter le travail réel du SEP avec les participantes.

Rencontres individuelles Résultats 2018-2019 :

82	Femmes et mères différentes	
	17 femmes et mères avaient aussi un rendez-vous en clinique juridique	
	40 rencontres ont touché des informations légales générales en plus du soutien psychosocial	
	47	Première préoccupation : violence (incluant aliénation parentale)
	27	Deuxième préoccupation : logement (recherche et protection de la résidence familiale)
	23 femmes sont mariées, dont **8** à l'extérieur du Québec, **19** conjointes de fait et **3** amoureuses	
	14 femmes et mères vivent des conditions précaires, dont **3** étudiantes, **22** en emploi et **2** retraitées	
	17 femmes et mères habitent Montréal et **5** à l'extérieur de l'île	
	31 consultent avant la rupture ou très tôt alors que **14** le font plus d'un an plus tard	
	Ces mères ont **89** enfants mineurs et **11** enfants majeurs; **5** femmes n'ont pas d'enfant	
157	rendez-vous offerts	
116	rencontres au total, dont **64** suivis, pour **146** heures de travail	

♥ Clinique d'information juridique

Description et objectifs:

La clinique d'information juridique existe au SEP depuis 1992 !
Lors d'une séparation ou d'un divorce, plusieurs actes légaux doivent être posés par diverses actrices : participantes, médiatrices ou avocates. Les enjeux sont nombreux, qu'il y ait des enfants ou non dans l'équation. Les différentes Cours de qui relèvent le droit familial, la Direction de la protection de la jeunesse ou la violence conjugale compliquent la déjà difficile connaissance des Lois. L'accès à une information juridique sensible à sa situation particulière et peu coûteuse est loin d'être acquis au Québec.

Voilà pourquoi le SEP offre gratuitement des consultations de 30 minutes avec une médiatrice et des avocates bénévoles, spécialisées en droit familial. Il s'agit d'informations générales sur le processus légal et sur les droits des femmes et des mères selon leur statut marital. Les rencontres avaient lieu dans leur étude respective ou par téléphone ou courriel. Cette année, une comptable faisant sa maîtrise en droit fiscal a prêté son expertise à quelques participantes.

Au moment de l'Accueil téléphonique, la permanente du SEP offre un des rendez-vous proposés par la médiatrice et les avocates bénévoles dans la semaine qui suit; elle prend ensuite les informations nécessaires pour que les bénévoles puissent se préparer adéquatement et donne les coordonnées du rendez-vous à l'appelante. Le SEP communique ensuite les rendez-vous prévus aux bénévoles et effectue le suivi (annulation, reprise, commentaires, etc.).

Difficultés rencontrées :

En plus des difficultés reliées aux horaires (peu de disponibilités en soirée des bénévoles et peu de disponibilité en journée pour les participantes), le SEP constate que de plus en plus de femmes et de mères, aux prises avec des cas complexes, ont besoin d'une aide légale tardivement dans le processus. En particulier les cas de violence post-séparation ne peuvent être traités dans la formule actuelle des cliniques alors que les cas de vente immobilière et contribution à l'entreprise du conjoint sans revenu propre dépassent la seule juridiction familiale.

Clinique juridique Résultats 2018-2019: note — relâche tout l'été

33	Femmes et mères	
	En plus des informations légales générales et de la connaissance des droits	
	36	Première préoccupation : $ (incluant revenus, patrimoine, mesures gouvernementales, logement)
	22	Deuxième préoccupation : garde et pension alimentaire des enfants (incluant la paternité et l'autorité parentale)
	12	Troisième préoccupation : violence (incluant l'aliénation parentale et le recours à la médiation)
	18 femmes sont mariées, dont **5** à l'extérieur du Québec, **12** conjointes de fait	
	Ces mères ont **44** enfants mineurs et **5** enfants majeurs	
	2 cas impliquaient des couples de même sexe.	
209	rendez-vous offerts par **7** avocates, une médiatrice et une comptable pour **105** heures de bénévolat	
36	rendez-vous donnés, pour **20**heures de travail de la permanente du SEP	

Perspectives 2019-2020 :

Avec les réalités changeantes et la réforme du droit familial en consultation, le SEP va participer activement aux consultations, en plus de sonder les participantes et les bénévoles sur leurs attentes et les défis qu'elle rencontrent pour renouveler ce service inestimable.

Intéressée à y participer ? Un comité va être mis sur pied cette année.

Valorisation de la mère comme responsable de son (ses) enfant(s)

Rappel : le SEP comme organisme communautaire Famille …

- Constitue un moyen privilégié que se sont donné des mères pour répondre à leur besoins en favorisant l'émergence de solutions collectives et novatrices qu'elles soutiennent

- Par son approche, le SEP favorise la prise en charge des mères elles-mêmes, le développement de leur autonomie et d'initiatives dans lesquelles elles peuvent s'impliquer; ici les mères sont les premières responsables de leur(s) enfant(s) : elles sont directement associées aux activités qui visent le développement et l'amélioration des conditions de vie de leur famille

Ainsi, la création du SEP en 1971, puis l'embauche d'intervenantes communautaires dans les années 1980 et enfin la création de la clinique d'information juridique en 1992 a été le fait de mères qui vivaient une rupture qui ont ainsi répondu à leurs besoins. Les constats réalisés lors des appels, des rencontres individuelles et des cliniques juridiques font surgir des enjeux auxquels le SEP tente de répondre avec la participation des mères.

Portrait (très partiel) des mères en individuel :

115	Mères rencontrées au SEP et/ou en consultation juridique
20	Pays de provenance différents Algérie, Canada, Chine, Corée, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, France, Haïti, Liban, Mali, Maroc, Moldavie, Roumanie, Pérou, Portugal, Québec, Syrie, Tunisie, Vietnam
66	C'est le nombre de cas de mères à risque, menacées ou accusées d'aliénation parentale que le SEP accompagne depuis 2015.

Réponses aux objectifs :

Sur les 578 femmes et mères qui ont fait appel au SEP, on retrouve une majorité de préoccupations qui entourent la responsabilité parentale et les conditions de vie familiale :

- Des 155 appels demandant des informations légales générales, 105 avaient une composante directe au sujet des enfants (garde et pension alimentaire = 54), indirecte (violence post-séparation ou familiale = 33 et en ce qui concerne leurs conditions de vie (logement et revenus = 18);
- Des 116 rencontres individuelles offertes aux 82 mères de 100 enfants, 74 traitaient indirectement des enfants (violence conjugale et familiale = 47) ou leurs conditions de vie (logement et revenus = 27);
- Des 36 consultations juridiques offertes au 33 mères de 49 enfants, si la préoccupation concernant directement les enfants (garde et pension alimentaire = 22) apparaît en deuxième position, il faut voir que près de 36 concernent directement leurs conditions de vie (revenu et mesures gouvernementales, partage du patrimoine et logement) et près de 12 concerne leur avenir immédiat (violence familiale et/ou immigration).

En plus de faire appel aux services individuels, 98 de ces mères ont montré un intérêt à participer aux activités collectives et 32 se sont inscrites.

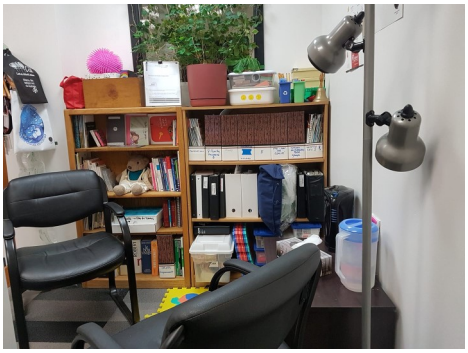

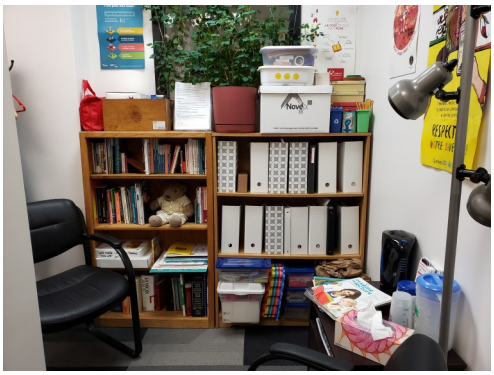

Les activités collectives au SEP

Atelier-conférence « Le SEP informe ! »

- **Parentalité numérique**

  « *Le monde numérique : qu'est-ce que c'est ? Comment ça fonctionne ? Quels sont les bons côtés ? Quels sont les côtés plus sombres ? Quelles sont les attitudes à adopter ? Quelles sont les pistes de solutions efficaces ?* »

  Pour répondre à ces questions, le SEP a fait appel à **Première ressource aide aux parents** pour une présentation sur le sujet le 28 novembre 2018 pour 3 participantes (dont une mère d'ados seulement) sur 10 intéressées.

- **Mes premiers impôts de femme séparée**

  « *Ça fait des années que c'est le comptable de mon ex qui les préparait !* », « *Qu'est-ce que je mets comme statut ? Mariée/séparée/divorcée ?* », « *La pension alimentaire des enfants compte-elle dans mes revenus ?* »

  La première déclaration de revenus suite à une rupture peut représenter un véritable casse-tête ! C'est pourquoi notre nouvelle bénévole comptable a réalisé une présentation sur le sujet le 20 mars 2019 pour 6 participantes (dont 3 mères d'enfants) sur 12 intéressées.

UN GRAND MERCI À MADAME MARIE-FRANCE BERGEVIN (CA) !

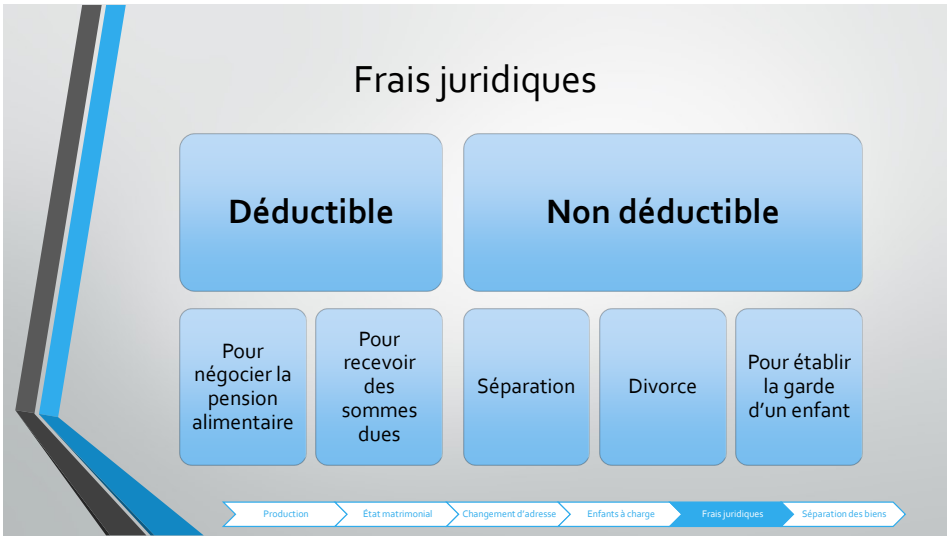

- **Groupe d'entraide et de soutien « Mieux vivre ma rupture »**

Description et objectifs :

Mieux vivre ma rupture, c'est une formule innovatrice et exclusive au SEP; un programme de 10 rencontres pour réduire les souffrances reliées à la rupture, qui allie groupe d'entraide et groupe de soutien.

Groupe d'entraide : à l'aide de divers moyens, les participantes partagent leur vécu durant une importante partie de la rencontre. Des échanges authentiques devant de pures étrangères sont facilités par le climat sécuritaire de non jugement et la résonance de situations quand même similaires.

Groupe de soutien : les ateliers permettent de mieux situer nos émotions et les deuils qui accompagnent la rupture : le déni, la peur, la tristesse, la colère – la résilience et le bonheur possible aussi – sont examinés en un premier temps; dans un deuxième temps, les participantes choisissent des stratégies qu'elles pourraient utiliser pour mieux vivre leur rupture; pour ne pas se laisser submerger par les émotions, sans les tasser non plus, et prendre conscience de certaines inégalités sexistes qui perdurent.

Lors de la dernière rencontre, les participantes réunissent des objets symboliques pour réaliser leur « tikit » de survie, quand ça ira moins bien et que le groupe ne se verra plus régulièrement.

« J'ai besoin d'aide et de soutien. Je ne veux pas que les gens me critiquent pour rien. J'ai besoin d'être libre. » Odile
« Je vis avec le sentiment d'être coupable. J'ai peur du futur. J'ai peur de rester seule pour toujours. J'ai peur que les enfants soient dressés contre moi. » Béatrice

Difficultés rencontrées :

Le recrutement des participantes est toujours un défi pour un programme de 10 semaines, particulièrement pour les mères en garde partagée et celles qui habitent loin; malgré des facilités offertes par le fonds d'accessibilité du SEP (remboursement d'une partie des frais de garde et des frais de transport), il n'est pas toujours possible pour les participantes de se libérer et font alors le choix déchirant (ce sont leurs mots) de s'absenter du groupe.

Mieux vivre ma rupture Résultats 2018-2019 :

Groupe printemps – été 2018 (du 24 avril au 26 juin)	
9	Participantes intéressées
	4 inscrites
4	Participantes ont complété la démarche
	4 mères d'enfants mineures (des filles entre 0 et 5 ans)
Groupe automne 2018 (du 16 octobre au 18 décembre)	
14	Participantes intéressées
	8 inscrites
6	Participantes ont complété la démarche
	4 mères d'enfants mineurs
Groupe hiver 2019 (du 29 janvier au 2avril)	
13	Participantes intéressées
	4 inscrites
2	Participantes ont complété la démarche
	1 mère d'enfant majeure; 3 mères d'enfants mineurs

« Vous êtes une aide précieuse par votre écoute empathique, votre préparation des repas et l'organisation d'activités. Je vous remercie énormément de me guider vers l'avenir (un peu plus de lumière, de l'espoir à l'horizon) » Océane

Perspectives 2019-2020:

Avec l'embauche d'une intervenante communautaire, les groupes d'entraide et de soutien pourront être plus flexibles quant à l'horaire tout en bénéficiant toujours d'un repas complet végétarien servi en début d'activité.

Aussi, il serait pertinent d'organiser une ou deux rencontres préalables qui se concentrent plus sur des besoins légaux, recherche de logement, revenus et mesures gouvernementales.

- **Le comité *Les Extra ViCAPe***

Description et objectifs :

Depuis 2015 au Québec, de plus en plus de mères, ayant vécu de la violence conjugale sous toutes ses formes, font face à des menaces ou des accusations d'aliénation parentale. Au SEP on constate la même chose, 66 mères à ce jour (11 cette année seulement) présentent ce profil et vivent ce genre de violence post-séparation exercé par leur ex-conjoint'e.

En plus de remarquer une différence notable de traitement si elles vivent à Laval, à Montréal (et une différence entre si elles sont anglophones ou francophones) ou à Longueuil, les participantes ont pu constater une forme d'engrenage, une sorte de spirale dans laquelle la violence conjugale est souvent confondue avec le conflit de séparation.

Avec l'aide des recherches de *FemAnVi* et de *Trajetvi* (auxquelles les Extra ViCAPe participent), les participantes du comité ont décidé d'élaborer un atelier préventif offert aux groupes et aux centres de femmes pour que moins de mères n'aient à vivre cette souffrance. Une seule rencontre a eu lieu en 2018-2019.

Résultats obtenus :

En avril 2018, le SEP a participé au Forum « aliénation parentale, une menace pour les féministes » et fait partie du Rapport *L'aliénation parentale : une stratégie d'occultation de la violence conjugale* ?, publié en janvier 2019. Voisin du Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, le SEP fréquente aussi TrajetVi et leurs présentations de la Fédération des maisons d'hébergement.

Aussi, le SEP a parlé d'aliénation parentale le 5 avril 2018 lors de la consultation du gouvernement du Québec sur la politique de lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que le 14 mai devant la Chambre des notaires pour leur consultation sur une réforme du droit familial.

Perspectives 2019-2020 :
Afin de réaliser l'atelier, nous devrons présenter une demande auprès de la Fondation Béati.

Un soutien additionnel apprécié : *Une passerelle de plus pour les mères*

Pour 2017-2019, le Ministère de la Famille a offert au SEP une aide financière additionnelle non récurrente qui vise à augmenter la capacité des organismes communautaires à soutenir les parents (en particulier l'enrichissement de l'expérience parentale). Ce montant nous a permis en 2018-2019 :

- L'embauche de 2 contractuelles de juin 2018 à mars 2019 :
  - Une chargée de design éducatif qui avait pour tâche de bonifier en les formalisant les ateliers du groupe d'entraide et de soutien « Mieux vivre ma rupture », avec une attention particulière pour les mères (réaliser des capsules mères).
  - Une technicienne en documentation qui avait pour tâche de réaliser un inventaire et d'organiser le centre de documentation du SEP pour faciliter la consultation et le prêt de documents aux mères.
- L'achat de matériel (livres, DVD, jeux) : en particulier pour les enfants ou concernant la relation parent/enfant en situation de séparation.

Une passerelle de plus pour les mères Résultats 2018-2019 :

Bonification du groupe d'entraide et de soutien	
99+	Documents consultés
	22 dossiers constitués
10	Ateliers reformulés
	Contenant chacun un cahier de l'animatrice avec ses outils et un cahier de la participante avec ses outils
Un programme de **10** capsules pour les mères et leurs outils	
Organisation du centre de documentation	
11	Dossiers bibliographiques
1	Catalogue des titres et leur localisation
40	Titres supplémentaires
22	Jeux ludiques et éducatifs

Le SEP remercie le Ministère de la Famille pour ce soutien additionnel.

L'enrichissement de l'expérience parentale

Rappel : le SEP comme organisme communautaire Famille …

- Se préoccupe de la qualité des relations entre les enfants et leurs mères; dans une orientation qui valorise le rôle de la mère et réalise des activités où la reconnaissance, le partage et l'enrichissement de l'expérience parentale sont présentes; l'échange, le partage, le ressourcement, l'aide et l'entraide font partie intégrante de ses actions
- Sensibilise la population et les diverses instances aux réalités et difficultés que les mères en situation de rupture vivent, ainsi qu'aux conditions nécessaires au développement, épanouissement et mieux-être de ces familles, par des formations et des activités d'éducation populaire
- Grâce au soutien et à l'entraide qu'on retrouve au SEP, les mères développent de nouveaux réseaux et de nouvelles solidarités entre elles. En quelque sorte la vie associative devient complémentaire à la famille élargie. Par son ouverture à la communauté, le SEP permet le développement d'une synergie essen-

Résultats obtenus :

En plus des documents recueillis avec le projet « Une passerelle de plus pour les mères », le SEP se sert quotidiennement des outils pour mieux intervenir auprès des mères en situation de rupture dans des conditions diverses (orientation sexuelle ou identité de genre, situation de handicap, familles à faible revenu).

En ce qui concerne « l'aliénation parentale », le grand nombre de cas, en croissance depuis 2015, de mères à risque, menacées ou accusées de ce faux concept et qui perdent ainsi la garde de leur(s) enfant(s) justifie les formations que le SEP prend pour mieux outiller les mères confrontées au contrôle coercitif.

Car autrement, comment parler d'enrichissement de l'expérience parentale quand de plus en plus de mères, survivantes de violence post-séparation, doivent se battre pour ne pas la perdre ?

La concertation et la mobilisation au SEP

Au plan local (Maison Parent-Roback)

Depuis son arrivée, le SEP participe à la vie associative, en particulier pour le projet collectif de local dont une partie de la vocation est l'accueil des enfants pendant que les mères travaillent ou participent à des activités.

Au plan régional (île de Montréal)

Le SEP est membre de la Table des groupes de femmes de Montréal et est très actif au sein du comité Développement local et régional ainsi que le comité Santé.

Au plan national (Québec/Canada)

Le SEP est membre de …

- Centre de documentation en éducation des adultes et en condition féminine
- Coalition mon OSBL n'est pas un lobby
- Coalition pour le contrôle des armes
- Coalition pour l'accès à l'aide juridique
- Collectif pour un Québec sans pauvreté
- Conseil québécois LGBT
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
- Fédération des femmes du Québec
- Relais-femmes

Nous y étions !

- Journée d'action contre les violences faites aux femmes locataires du CÉAF
- Rencontre sur le thème de la discrimination spécifique « maternité et assurance chômage » du MAC de Montréal
- Présentation à la journée femmes, pauvreté, santé et discrimination de la TGFM
- Conférence sur la violence conjugale dans les couples de même sexe de Fierté Montréal
- Vigile pour les femmes autochtones de Missing Justice
- 25e anniversaire du RIOCM
- AGA de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique
- Bilan de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire » du FRACA
- Tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines du RAFIQ
- Journée d'action main rouge pour la justice sociale
- L'envoi de près de 35 cartes, lettres ou courriels aux élu'es pour chacune des campagnes « Engagez-vous pour le communautaire », « Québec sans pauvreté » et « Mettez fin au détournement des pensions alimentaires des enfants ».

La promotion du SEP

Le SEP est très actif sur sa page Facebook … heureusement car les démarches pour un nouveau site web se sont terminées à la fin mars 2019 seulement !.

Le site, crée en collaboration avec la coopérative Molotov est très invitant !

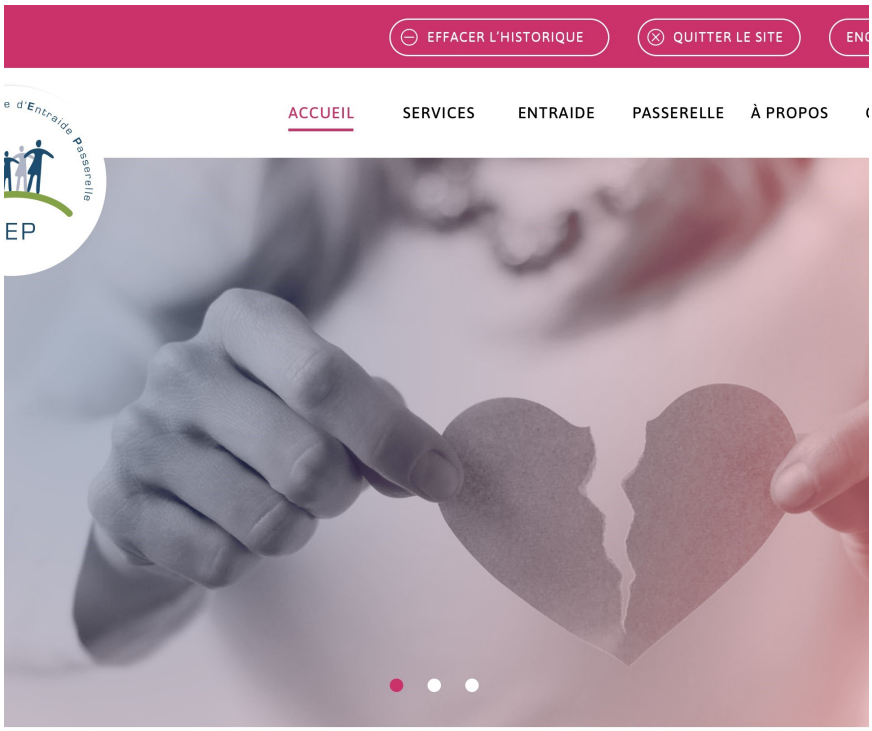

Les services externes dans les groupes

En juin 2017, nous avions reçu la bonne nouvelle du soutien financier de la *Fondation Solstice* pour le projet « Passerelles d'expertise » qui nous permettait d'offrir des ateliers gratuitement à Montréal et dans les autres régions du Québec pour qu'ainsi plus de femmes soient mieux informées quant à leurs droits et pour que l'approche du SEP rayonne hors l'île.
Après une relance de la promotion, avec le concours de l'R des centres de femmes, nous avons complété le projet en 2018.
Le 25 avril 2018, le SEP a présenté « Solitude et maturité affective » au Centre des femmes d'ici et d'ailleurs.
Le 15 mai 2018, le SEP a présenté son canevas d'atelier sur l'aliénation parentale à Madame prend congé, il a répété l'expérience à Info-femmes le 28 mai.
En octobre, nous sommes sorties de Montréal avec la présentation de « Séparation 101 » à Interfemmes de Repentigny et « Solitude et maturité affective » au Centre des femmes de la Vallée de la Matépédia.

Les objectifs sont atteints. Nous espérons vivement pouvoir transférer notre expertise via internet désormais !

La vie associative au SEP

Le membrariat individuel s'est maintenu avec 16 membres, dont 7nouvelles .

Le SEP continue d'offrir des activités pendant des moments de l'année plus sensibles que d'autres pour les nouvelles séparées:

- 20.12.18: Soirée festive de Noël - 10 participantes et 1 partenaire.

Sans oublier la soirée de remerciements de la directrice générale aux bénévoles—oh pardon ! Les femmes engagées—du SEP

- 15.05.19 : Merci aux femmes engagées: souper 3 services — 1 membre et 4 avocates bénévoles.

Priorités 2019-2020

Compléter la planification stratégique, selon les 2 axes :

- Proposer des ressources uniques et diversifiées pour toutes les femmes
  - En particulier en procédant à l'embauche, la formation et la probation de l'intervenante communautaire à temps partiel;
- Rendre visibles les ressources du SEP pour en faciliter l'accès à toutes
  - En particulier, préparer les fêtes du 50e du SEP et du 30e de la clinique juridique qui s'en viennent (recrutement pour les comités);
  - Déposer le mémoire pour la réforme du droit familial;
  - Participer aux mobilisations.

Mot de la Directrice générale

Cette année en a été une de changements pour moi, seule depuis 2014. J'ai dû m'adapter au rythme de travail de 2 contractuelles. Elles devaient effectuer un réel travail d'archéologues en creusant mon cerveau pour que tout ce que j'apporte au SEP puisse être transmis à d'autres.

Ce fut une expérience riche d'enseignements comme toute période de transition—la séparation incluse !

Je devrai m'adapter encore cette année avec l'embauche d'une nouvelle travailleuse à temps partiel ! Et surtout faire mon deuil de plusieurs rencontres individuelles avec vous chères participantes ainsi que l'animation du groupe d'entraide et de soutien. Mais je me console: je garderai les liens avec les participantes avec qui j'interviens depuis déjà plusieurs mois et je continue de (me) faire plaisir en cuisinant les plats servis avec amour aux activités collectives.

Ça me permettra de laisser un peu le + qui apparaît à côté de mon titre et me consacrer plus amplement à ma tâche officielle !

Merci aux participantes et aux membres, qui me rassurent chaque jour sur la pertinence du travail du SEP. Merci à Lise Otis et Sara-Maude Leduc pour leur apport. Merci au Conseil d'administration ! Merci à nos avocates, médiatrice, comptable bénévoles. Merci aux bailleurs de fonds qui nous permettent d'avancer !

Marie Josèphe Pigeon, directrice générale+

Service d'Entraide Passerelle — SEP

469 Jean-Talon Ouest, local 303
Montréal, QC H3N 1R4

Téléphone : 514-878-3456
Messagerie :
entraidepasserelle@gmail.com
www.entraidepasserelle.org

Famille Québec

Remerciements

Un grand merci : aux membres du conseil d'administration , nos avocates et médiatrice bénévoles, nos généreuses donatrices, tous nos partenaires, nos bailleurs de fonds et bien sûr

à vous chères membres et participantes !

Page Facebook:

Service d'Entraide Passerelle - SEP